



La Ville de Veauche recrute

Un agent des espaces verts

à temps complet en CDD de 6 mois
(catégorie C, filière technique, adjoint technique,
adjoint technique principal 2^{ème} classe ou adjoint technique principal 1^{ère} classe)

Sous la responsabilité de la Directrice des Services Techniques et du responsable du Centre Technique Municipal, l'agent des espaces verts participe à l'ensemble des tâches affectées aux services techniques.

Missions principales :

- Entretien et embellissement des espaces verts (tonte, taille, élagage, désherbage des rues et trottoirs, plantations...)
- Entretien des arbres (abattage, élagage, taille douce/raisonnée, taille de formations) sur l'ensemble de la Ville
- Ilotage et nettoyage de la commune
- Ramassage des feuilles
- Petit entretien du parc matériel

Missions secondaires :

- Manutention et transport lors des manifestations
- Entretien du cimetière

Savoir-faire :

- Avoir des bases solides dans le domaine des espaces verts
- Expérience souhaitée comme grimpeur/élagueur
- Connaitre le fonctionnement des matériels spécifiques en espaces verts (tondeuses, tracteurs, réciprocatteur, débroussailleuse...)
- Savoir organiser son travail en fonction des consignes écrites ou orales
- Connaitre et appliquer les règles de sécurité du travail
- Connaitre les gestes et postures de la manutention et les règles d'ergonomie
- Savoir rendre compte de son activité

Savoir-être :

- Sens du Service Public
- Savoir travailler en équipe
- Qualités relationnelles avec la population et les collègues
- Dynamisme, rigueur et sens de l'organisation
- Respectueux des normes de sécurité et des consignes
- Respectueux des outils et des équipements de travail mis à disposition
- Bonne résistance physique

CONDITIONS ET CONTRAINTES D'EXERCICE :

- Travail seul ou en équipe
- Travail à l'intérieur ou à l'extérieur par tous les temps, toutes saisons, à pied ou motorisé
- Ports des EPI adaptés et obligatoires
- Utilisation d'appareils bruyants et vibrants
- Utilisation de dispositifs mobiles
- Permanences les samedis matin par roulement
- Permis B indispensable

CONDITIONS STATUTAIRE :

- Temps complet 35 heures
- Rémunération statutaire, participations mutuelles, CNAS
- Possibilité d'astreintes

Candidature (lettre de motivation + CV) à adresser à Monsieur le Maire, place Jacques Raffin 42340 VEAUCHE, **avant le 7 avril 2025**, permis B indispensable.

Poste à pourvoir dès que possible.